



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5061158

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 7/05/2025 9H35 C:025446 I:31690
V/REF : 1009657
V/Email reçu le Mercredi 07/05/2025 à 9H35

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 02984
IMMEUBLE : PARC DU VERGER -2984
181, ROUTE NATIONALE 7
(BAT.C/D)
69210 LENTILLY

Vaulx en Velin, le 20 Juin 2025

Référence Marché: M_231060003-1

LOCALISATION : ALLEE N181 NATIONALE 7 - CONTACT SUR PLACE MME CARDIA-LIMA- 06 68164261
BADGE ACCES BATIEMENT + CLE LOCAL EI A RECUPERER A L'ACCUEIL DE NOTRE
AGENCE

MOTIF : INTERVENIR POUR CURAGE BONDE DE SOL (REFOULEMENT) A L'INTERIEUR DU LOCAL
EI - LOCALISATION : AU SOUS-SOL DU BATIMENT A DANS LA BATTERIE DES
GARAGES

Donneur d'ordre : Mme F. DESROCHES

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 19/05/2025 A 10H15 :
RECUPERATION DES CLES EN AGENCE
REPERAGE DE LA BONDE DE SOL EN SOUS-SOL -1 DANS LE LOCAL MENAGE
CURAGE HAUTE PRESSION DE 10ML JUSQU'AU TABOURET COLLECTEUR
NETTOYAGE DE LA BONDE DE SOL ET DU TABOURET
CONTROLE ECOULEMENT - RAS
RESTITUTION DES CLES A L'AGENCE

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 19/05/25 à 17H26 Mme F. DESROCHES

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5061158

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
3,50	CU0001-H(s)curage	>1er tampon collect.Jr	2	141,75
				496,12
TOTAL H.T.				496,12
T.V.A. a 10,00%				49,61
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>545,73</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1009657 du 07/05/2025

Réc.

SEMCODA
AGENCE DE TREVOUX
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVOUX
Tel:04.81.51.03.10

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: florence.desroches@semcoda.com

Référence de la Demande

THCCOLPCI Txv hors contra Colonnes eu ev Partie cne int.

02-EE-2230-ENT-61567100

Marché : M - 231060003-1

Lieu d'intervention

Résidence le Parc du Verger

181 Route Nationale 7

Bâtiments A-B-C

69210 LENTILLY

02984 LENTILLY AEFA 27 Coll PLUS / 10 Coll

PLAI + 37 GAR + 2 PAR

Délai

Date limite exécution : 22/05/2025

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
CU0001 Curage bonde de sol (refoulement) à l'intérieur du local EI Localisation : au sous-sol du bâtiment A dans la batterie des garages Badge accès bâtiment + clé local EI à récupérer à l'accueil de notre agence Votre contact agence : Mme Déborah CARDIA-LIMA (06/68/16/42/61 - deborah.cardia-lima@semcoda.com)	1,00	141,75	141,75	14,18	155,93

Total H.T.	141,75
Total TVA	14,18
Total TTC	155,93

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DESROCHES Florence le 07/05/2025

**Le Responsable
Nom et Signature**

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVOUX

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **181 Route Nationale 7 69210 LENTILLY**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **07/05/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1009657